

DETTES FRAPPEES DE FORCLUSION

Par **Ptilu59**, le **08/05/2019** à **10:48**

Une dette frappée de forclusion existe elle toujours et peut elle être réclamée aux héritiers sachant qu'il n'y a eu aucune action en justice par la société de crédit ou une agence de recouvrement s'étant appropriée le dossier?

[quote]

les cgu du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !

[/quote]